



Accès aux soins des personnes en difficulté :

L'interprétariat en médecine libérale

Octobre 2011

Interprétariat en médecine libérale



Depuis cinq ans, l'URML-Alsace offre aux médecins libéraux de la Communauté Urbaine de Strasbourg et de la Communauté d'Agglomération de Mulhouse la possibilité de recourir sans frais à des interprètes professionnels lors de leurs consultations.

Le service, très apprécié des utilisateurs, est entré dans les pratiques courantes. La communication avec les patients est facilitée, et les objectifs de soin sont plus facilement atteints. *Le témoignage du Dr Catherine JUNG, médecin utilisateur du dispositif, expose l'utilité de l'interprétariat dans sa pratique.*

L'interprétariat en milieu de soin libéral est soutenu par l'Agence Régionale de Santé, en raison de son impact favorable sur l'accès aux soins des personnes non francophones.

Le dispositif permet aux professionnels de santé de mieux réaliser leur mission et aux patients de bénéficier des meilleurs services lors de leur recours aux soins.

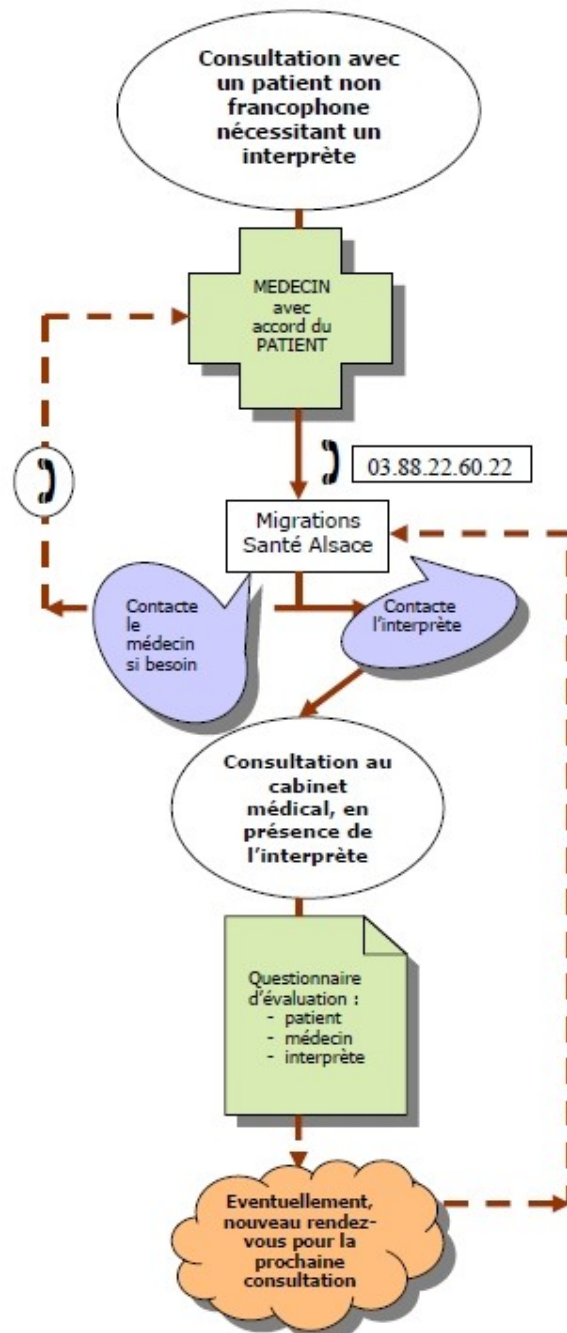
Les interprètes sont missionnés par l'association Migrations Santé Alsace (MSA). Ce partenaire apporte la garantie du professionnalisme, organise le recours via sa plateforme d'accueil des demandes et contribue à l'évaluation du dispositif. *La présentation de Mme Lydia TABOURDIOT permet de mieux connaître la profession d'interprète, les contraintes qui s'appliquent à son métier, et la nature de sa position dans les consultations.*

Dr Pierre-Paul SCHLEGEL

Président de l'URML-Alsace

Dr Pierre TRYLESKI

Responsable de la Commission Accès aux soins



INTERPRETARIAT PROFESSIONNEL DANS VOTRE CABINET MEDICAL : Donnez votre avis !

Afin de dresser un bilan en vue d'améliorer ce service, l'Union vous remercie de prendre quelques minutes pour répondre à un questionnaire anonyme en ligne.

<https://docs.google.com/spreadsheet/viewform?hl=fr&formkey=dEU1allSbE1JLUJDUTV6Y1d0cUZMdGc6MQ#gid=0>

Les résultats seront transmis sur demande et diffusés sur le site internet de l'Union.

Interprétariat en médecine de ville : le point de vue d'un médecin

Nos consultations sont de plus en plus multilingues. Comment créer une rencontre thérapeutique avec un patient qui ne parle pas le français, ni l'anglais, ni... ? « Ni rien » : dirait un collègue. En fait, elle parle russe et tchétchène, mais ce n'est « rien », ce n'est aucune langue accessible. S'il semble facile de montrer le lieu de la douleur, il est bien plus difficile d'expliquer, comment on a mal ou depuis combien de temps.

La présence d'un interprète professionnel change tout

Du côté du médecin : le patient pense et parle, ce qu'il dit prend sens. Il devient *quelqu'un*, avec une histoire de vie, un parcours d'exil, une manière de penser son corps et sa maladie. En face de moi, il y a une personne et plus seulement un corps souffrant.

Assurée de la qualité de la traduction, la consultation devient plus fluide, et je peux faire mon métier. Je peux demander le motif de consultation, entendre l'histoire de la maladie. Nous allons limiter les contre sens, je sais qu'il parle de la thyroïde et non de la gorge, la cicatrice abdominale est une trace de plaie par balle et non une cicatrice d'intervention chirurgicale.

Et puis, nous pouvons aborder les difficultés à vivre, parler du sommeil empêché par toutes sortes de préoccupations quotidiennes. Le patient entend aussi que je me préoccupe de sa santé. Les explications deviennent claires.

Du côté du patient : parler sa langue avec un médecin est important ; ne pas dépendre de ses enfants pour une traduction un peu rapide, cela change sa place : il cesse, au moins pour le temps de la consultation, d'être dépendant de son entourage. Il peut raconter des choses qu'il n'a jamais eu l'occasion de dire, trop intimes pour être révélées à la famille ou au voisinage. Et surtout, la langue maternelle véhicule mieux les émotions.



Il est toujours possible de bricoler avec ou sans interprètes de proximité, mais cela altère la qualité de notre travail, et laisse un sentiment d'insatisfaction voire d'inquiétude. La présence de l'interprète professionnel nous permet d'exercer pleinement notre métier.

Dr Catherine JUNG

Médecin utilisatrice du dispositif

Traduire les maux, une expérience particulière : témoignage



Interprète russophone depuis plus de dix ans, j'ai acquis une expérience en établissements hospitaliers et médico-sociaux. Notre mission en tant qu'interprète

est de **favoriser l'accès au parcours de santé et de droits sociaux aux personnes migrantes non ou peu francophones, grâce à un interprétariat professionnel, expérimenté, confidentiel et neutre**. Depuis quelques temps nous intervenons également en cabinets privés, en ville.

Quelle distinction entre l'interprétariat à l'hôpital ou au sein d'autres dispositifs de services publics et l'interprétariat en privé ?

Si le problème de la langue constitue la principale difficulté, permettre la communication entre le médecin et le patient, recueillir les motifs de la consultation, les antécédents, les symptômes sont identiques dans les deux contextes, mais je remarque que les attentes du patient sont différentes.

Dès l'obtention d'une prise en charge du patient, le parcours de santé passe par le médecin traitant qui

devient ainsi le médecin le plus proche, avec une écoute plus attentive. Ce médecin peut être le médecin du patient, de sa famille et par voisinage d'une partie de la communauté : **le relationnel acquiert une dimension particulièrement importante**. Dans les cas où les fonctions d'interprète sont assumées par un "accompagnant", la traduction est plus ou moins fiable, et le mal-entendu peut devenir un mal-écouté et fausser la réceptivité du message.

Les contacts répétés avec le médecin et son patient engendrent une confiance et une connaissance de la personne qui veut donner un sens à sa santé. Quand l'interprète professionnel traduit, il ressent les effets dans le déroulement de la consultation : la parole est plus ouverte, le thérapeute devient le confident, le témoin et l'accompagnant de santé.

De ma place d'interprète, j'ai même l'impression que les consultations psychiatriques qui se déroulent dans le privé, hors du cadre hospitalier tellement engorgé de la polyclinique, libèrent autrement la parole du patient : il a moins des craintes, il parle avec plus de confiance, et plus facilement de l'intime.

Madame TABOURDIOT

Interprète en milieu médical, Migrations Santé Alsace



En partenariat avec :

